

ENSEIGNER EN MILIEU INTERCULTUREL 2017-2018

Attestations

Conditions de validation	
1. Durée de la formation en présence	64 périodes (8 journées de 8 périodes) et une conférence soit 50 heures de présence
Assistance minimale requise	80%
2. Activité d'enseignement préparée par groupe (selon feuille consignes de travail) ou individuellement A présenter le samedi 10 mars 2018	Environ 8h de travail à domicile et en classe y compris la rédaction finale.
3. Travail final de 3 à 4 pages (feuille verte) évalué par les responsables de projets. Remédiation possible. À rendre sous forme papier à l'adresse indiquée jusqu'au 16 avril 2018	20 h de travail à domicile , y compris la lecture des articles distribués en cours de formation ou autre type de références.
Total d'heures de formations	78 h
Total crédits ECTS	3 crédits ECTS

Types d'attestation	Comment l'obtenir ?
Attestation de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir les conditions 1 et 2 ci-dessus - La retirer directement sur le site de la HEP environ 15 jours après la fin du cours et la conserver dans votre portfolio de formation continue
Attestation de certification de 3 crédits ECTS. A intégrer dans le CAS « <i>Education et plurilinguisme</i> » dès mars 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir les conditions 1,2 et 3 ci-dessus - Attestation signée par les responsables envoyée par courrier postal début mars 2016 - La conserver précieusement dans votre portfolio de formation continue.

Ariane Tonon
 Responsable de projets du domaine des langues et de l'interculturalité